



FICHE FORMATION

Prendre la parole en public dans le cadre professionnel

Moyens d'encadrement

M. Bruno RISPAL, Chargé de communication SYNADIC et ancien journaliste radio

Durée : 1 jour - 6h30

Date :

Mardi 28 mars 2023

Lieu : Espace Montalembert (Montrouge -92) ou possibilité en région

Droit d'inscription :

- 100 € / jour

Financement :

Prise en charge AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadec
<https://www.synadec.fr/formulaire-inscription/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Laureen BRUCAMP
01 55 48 04 55
secretariat@synadec.fr

Aptitudes

Maîtriser la prise de parole dans diverses situations professionnelles (réunions d'équipes, de parents, CSE, portes ouvertes, rendez-vous professionnels... afin que les arguments, forcément pertinents, ne soient pas desservis par un oral imparfait

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Développer une communication interne et externe (C4-2)

Objectifs

- Identifier les invariants de la prise de parole
- Identifier les spécificités du cadre professionnel
- Vivre des situations variées de prise de parole

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Etre chef d'Établissement du 1^{er} degré

Programme détaillé

- Bibliographie
- Définitions et enjeux
- Quelques notions autour de la voix (anatomie, respiration, troubles et dangers éventuels)
- Le non-verbal
- La congruence entre verbal et non-verbal
- L'art de la rhétorique

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Apports théoriques en lien avec les attentes des participants
- Exercices de prise de parole
- Mises en situation

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table / brainstorming
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation de formation.